

GREFFE

1 7 FEV. 2004

MARCHAND, LEMIEUX

RÉGIE DE L'ÉNERGIE
MONTREAL

AVOCATS

STÉPHANIE ASSOULINE
PAUL CHARBONNEAU
JOSÉE DELAND
VALÉRIE DURAND
ÉRIC FRASER
PIERRE GAGNON
CHRISTIAN HOUDE
LINE JANELLE
JEAN-FRANÇOIS LACASSE

JACINTE LAFONTAINE
JULIE LAPIERRE
NICOLE LEMIEUX
JEAN-FRANÇOIS MERCURE
F. JEAN MOREL
MARIA MOUDFIR
CATHY NOSEWORTHY
JOCELYNE PAQUETTE
PASCAL PARENT

MICHEL PASINI
DOMINIQUE PICHE
LOUIS PRÉVOST
JEAN RAJOTTE
ISABELLE RAYLE-DOIRON
SYLVY RHÉAUME
MICHEL SIMARD
JEAN-OLIVIER TREMBLAY
SIMON TURMEL

CONTENTIEUX

HYDRO-QUÉBEC

75, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST, 4^e ÉTAGE

MONTREAL H2Z 1A4

TÉLÉPHONE : (514) 289-2211, POSTE 3596

TÉLÉCOPIEUR : (514) 289-5197

Le 11 février 2004

Par messenger

Me Guy Sarault
1250, boul. René-Lévesque Ouest
Bureau 2500
Montréal (Québec)
H3B 4Y1

OBJET : Demande d'approbation des dispositions tarifaires applicables à une option
d'électricité interruptible
Dossier Régie : R-3518-2003
Notre dossier : R000075/NL/FE

Cher confrère,

Pour faire suite à la décision D-2004-26 rendue par la Régie de l'énergie le 30 janvier 2004 relativement au paiement des frais des intervenants dans le dossier mentionné en titre, veuillez trouver ci-joint un chèque au montant de 7 205,88 \$, en paiement des frais de participation de l'Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité et Conseil de l'industrie forestière du Québec dans ce dossier.

Nous vous prions d'agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

MARCHAND, LEMIEUX


Éric Fraser

EF/mb

c.c. : Régie de l'énergie ✓